

Langue et diasporas : trois exemples d'expansion paradoxale du français

“ À qui la France doit-elle cet agréable empire qu'elle exerce bien plus sur l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande que sur l'Italie et l'Espagne, à qui, si ce n'est à ses réfugiés, répandus dans tous les pays protestants ?¹ ”

Les tribulations et l'exil peuvent avoir été voulus par Dieu, pour punir son peuple infidèle. C'est ce qu'ont pensé les Hébreux, mais aussi les huguenots français au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes (1685). L'exil a été l'occasion providentielle d'un ressourcement et d'un renouveau, loin d'une France où les vocations allaient s'épuiser, c'est ce que la plupart des historiographes des congrégations religieuses ont expliqué au XXe siècle après la vague de départs consécutive aux refus d'autorisation et à l'interdiction d'enseigner (1901-1904). Châtiment de Dieu ou Providence : ces catégories ne sont évidemment pas celles de l'historien ou du linguiste. Le hasard ou le paradoxe ne le sont guère plus, sans doute. Force est pourtant de constater qu'à deux reprises au moins la politique répressive de l'État français et le malheur et l'exil de minorités religieuses ont offert à la langue française une chance extraordinaire d'expansion et de rayonnement à l'extérieur des frontières métropolitaines ou coloniales. Quels qu'aient été par ailleurs les moyens de la puissance linguistique et culturelle au temps du Grand Siècle ou de l'Empire colonial, ni le XVIIIe ni le XXe siècle n'auraient vu à ce point l'Europe ou la Méditerranée parler français, s'il n'y avait eu à l'origine, Refuge huguenot à la fin du XVIIIe, refuge congréganiste avant 1914, cette dispersion contrainte. Le malheur des minoritaires a puissamment contribué à faire le bonheur de leur langue. À ces diasporas *sortantes*, si l'on ose dire, il convient en outre d'ajouter, à partir des années 1860, une diaspora existant de longue date et qui *entre* en langue française : celle des juifs séfarades répandus dans le bassin méditerranéen, de langue “ vernaculaire ” judéo-arabe ou judéo-espagnole, et que scolarise en français le réseau de l'Alliance israélite universelle.

¹ Isabelle de Charrière, *Observations et conjonctures politiques*, 1788, cité par Frédéric Hartweg, “ Les huguenots en Allemagne : une minorité entre deux cultures ”, Michelle Madgelaine, Rudolf von Thadden, *Le Refuge huguenot*, Armand Colin, 1985, p. 191.

On voit combien est curieux ce paysage de l'expansion linguistique française, autour de deux couples de diasporas, dans l'histoire (huguenots et congréganistes) et dans l'espace (congréganistes et juifs dans la Méditerranée du premier XXe siècle). Il n'y a certes rien de commun entre les aristocraties européennes du XVIIIe siècle et, deux cents ans plus tard, les bourgeoisies du Levant et surtout les populations juives, musulmanes ou arméniennes souvent misérables ; rien, sinon leur goût du français et de la distinction que sa maîtrise procure. Aussi bien ce sont des *situations* que ce texte entend comparer : situations d'exil et de diaspora, pour les enseignants professionnels ou improvisés, situations de réception et d'apprentissage linguistiques pour les groupes dont le territoire les recueille. D'une expérience à l'autre, un même malheur peut circuler, celui de l'exil ; un même bonheur aussi, celui d'une langue qui va se frotter à d'autres climats, à d'autres paysages, à d'autres vocabulaires, les ensemeence en se dispersant, leur emprunte à son tour épices et couleurs. Un manuel de lecture de la Troisième République l'expliquait de jolie manière aux écoliers : il contait les voyages d'un vieux bonhomme, le Père Lexique, rapportant de Rome, des croisades, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre..., les mots qui ont enrichi la langue française. “ D'Espagne, le père Lexique rapporta toutes sortes de mots et de choses : le chocolat, la vanille, le nougat, le tabac, sans compter les dominos et les castagnettes. [...] Maintenant surtout que voyager est facile, il est allé jusqu'en Amérique, aux Indes, en Chine et au Japon² ”. Sans doute est-ce la loi du genre, le manuel occulte complètement les épisodes d'exil et de diaspora ; on voudra bien également nous pardonner de paraître oublier la souffrance passée ou présente des hommes et des femmes en exil, pour n'observer que le destin d'une langue à laquelle les diasporas ont contribué à conquérir territoires, jardins, essences.

Le français emporté en diaspora : huguenots et congréganistes, XVIIe-XXe siècles

Devenus ses meilleurs agents, en effet, des dizaines de milliers d'exclus ou d'exilés ont emporté et diffusé la langue française. Leur patriotisme, aussi fort à la fin du XVIIe siècle qu'au début du XXe, leur commandait de rester fidèle à la “ vraie ” France, telle qu'ils la

² Antonin Fraysse, *Jacques le Poucet et Klapp la Cigogne au pays de Françoise*, Armand Colin, 1930, p. 56-61.

définissaient ; le cours actuel de la politique l'avait détournée de sa tradition authentique, mais ce ne pouvait être qu'un accident provisoire. La traversée du Désert allait prendre fin, le Roi allait rappeler les protestants, sujets fidèles — ceux-ci l'ont cru jusqu'à la paix de Ryswick, en 1697 ; la République allait changer de politique à l'occasion d'élections générales, et rappeler les congréganistes ou les laisser rentrer discrètement, comme cela s'était passé quelques années après les décrets pris en juin 1880 contre les jésuites³. En attendant, la langue offrait cette continuité brisée par l'État. On a également affaire à des exils constitués pour une forte part de professionnels de la culture et de l'école, enseignants, intellectuels, journalistes, écrivains, clercs : la presque totalité des pasteurs et des professeurs d'académies protestantes autour de 1685, des milliers d'enseignants congréganistes de tous niveaux, de la sœur au savant, de l'école maternelle à l'université, autour de 1901. Arrivés en exil, ces spécialistes ont cherché à retrouver les conditions de leur métier, entre pédagogie et vie intellectuelle : la terre, les immeubles, les offices, les réseaux sociaux, les réputations, ayant été pulvérisés par l'arrachement, il faut recourir aux seuls outils et savoir-faire que l'on a pu emporter, le service des armes pour les uns, l'artisanat pour d'autres, la langue et les lettres pour un troisième groupe, qui rassemble l'essentiel des effectifs en 1901-1904. C'est à l'enseigne de la langue française et de ses métiers que beaucoup ont placé leur survie ou leur reconquête d'un statut.

Leur chance a tenu dans le prestige de cette langue. C'est un élément qui distingue les exils de 1685 et de 1901 de ceux d'autres minorités qui ne pouvaient espérer emporter dans leurs bagages une langue prestigieuse ou dont l'utilité était internationalement reconnue. Ni les hussites, ni les vaudois et autres protestants italiens, ni les Arméniens, ni les Russes blancs, ni les républicains espagnols, ni les Palestiniens, ni même les antinazis ou les juifs allemands, n'ont eu la chance des exilés français qui du fond de leur malheur n'en restaient pas moins pourvus de la première langue d'Europe, et pouvaient monnayer ce privilège : le banni continuait à parler la langue enviable des maîtres du monde ou d'une partie du monde. Pour comprendre cette situation, il faudrait imaginer l'expulsion de quelque 250 000 ou 2,5 millions de citoyens des États-Unis⁴, dont une forte proportion d'intellectuels, et l'accueil que pourraient leur réserver des pays soucieux de saisir l'aubaine pour développer l'apprentissage de la langue et de la culture anglo-américaines, lesquelles, à leur tour, ne manqueraient pas d'être les premières bénéficiaires de ces malgré-nous de l'exportation linguistico-culturelle.

³ Quelques milliers de jésuites et d'autres religieux avaient alors quitté la France, pour la regagner discrètement moins d'une dizaine d'années plus tard, la République fermant les yeux.

⁴ Proportion de 0,1 %, calculée en fonction du nombre approximatif de congréganistes sortis de France après 1901 (30 à 40 000 pour 36 millions d'habitants). Si l'on utilisait la proportion des réfugiés huguenots (200 000 environ pour 20 millions d'habitants), il faudrait envisager un exil de 2,5 millions d'Américains....

Telle fut la situation paradoxale des diasporas françaises : dans le Berlin de 1700 comme dans Beyrouth, Damas ou Buenos Aires de 1904, elles apportaient dans leurs cartons le prestige encore intact d'une grande puissance et d'une grande langue.

Le Refuge huguenot

Dans le Refuge huguenot, de nombreux pasteurs, auxquels les paroisses de l'Europe protestante, déjà bien pourvues, ne pouvaient assurer un ministère, se sont faits précepteurs, traducteurs, journalistes, directeurs de revues, écrivains. On a établi que 78 % des pasteurs en poste en France en 1685 ont gagné le Refuge (680 sur 870), dont 405 pour les seules Provinces-Unies. À leurs côtés se trouvent des magistrats, militaires, intellectuels divers, confrontés aux mêmes contraintes, riches des mêmes spécialités, qui par goût et par nécessité contribuent à faire du français, avec et avant le latin, la *lingua franca* du monde cosmopolite des intellectuels européens, justement désigné par le réfugié de Rotterdam, Pierre Bayle, fils et frère de pasteur, comme *République des lettres*. Dans les générations suivantes, les anciens élèves du Collège français de Berlin, lorsqu'ils ne deviennent pas pasteurs, s'efforcent d'obtenir un poste de précepteur dans les familles aristocratiques ou bourgeoises de Stettin, Leipzig, Gotha, Hanau, Riga, Copenhague, Moscou, Saint-Pétersbourg. On leur demande de pouvoir enseigner à peu près tout, y compris les mathématiques, mais le français est toujours exigé en première place. “ Le principal de tout est la langue française que l'informateur doit savoir et parler comme sa langue maternelle ”, exige un conseiller de chancellerie de Riga en 1763. Beaucoup de demandes et d'offres passent par l'intermédiaire de Jean-Louis Samuel Formey (1711-1797), le secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Berlin, lui-même d'origine huguenote, dont les archives conservent des lettres de près de 700 correspondants, venus solliciter une place, pour les uns, la proposer, pour d'autres⁵.

Toutefois, l'expansion du français semble avoir été moins géographique et démographique qu'intellectuelle. L'œuvre d'assimilation linguistique, sauf peut-être dans les élites, a été très rapide : les huguenots sont rapidement passés à l'allemand, au hollandais, à l'anglais. Parce que leur intégration était voulue à la fois par eux-mêmes et par les sociétés d'accueil⁶, la langue française ne pouvait guère survivre que comme un reste, condamné à s'user très vite d'une génération à l'autre ou à se figer comme un titre ancien de noblesse ou d'identité. C'est bien ce qui semble s'être passé avec le “ français réfugié ” moqué par

⁵ Henri Duranton, “ “Un métier de chien“. Précepteurs, demoiselles de compagnie et bohème littéraire dans le Refuge allemand ”, *Dix-Huitième Siècle*, 1985, n° 17, p. 297-315.

Voltaire⁷. Alors que rapidement des mots allemands sont entrés dans le français des huguenots, ce dernier n'a subsisté, à Berlin, que sous la forme d'apports lexicaux isolés, dont on remarque que plusieurs ont trait à l'alimentation, ce lieu par excellence des emprunts et des apports. *Bulette* (boulette), *Butelje* (bouteille), *Stampe* (estaminet), et plus encore ces délicieux *Bulljong* (bouillon) et *Ragufeng* (ragoût fin)⁸ rappellent combien la différence est d'abord d'ordre culinaire, et s'exprime dans les mots de la cuisine immigrée.

La survie du français a été plus durable, parfois jusqu'à la fin du XIXe siècle, pour les usages liturgiques et les lectures religieuses, car c'est le seul domaine, sans doute, où les communautés réfugiées ont continué à vivre de manière séparée, dans les paroisses wallonnes ou huguenotes d'Allemagne et de Hollande. En 1821, lorsque les Églises vaudoises installées dans la région de Stuttgart doivent accepter l'arrivée de pasteurs et de maîtres d'école allemands, en échange d'un soutien financier, le malaise est vif chez ces descendants de quelque 2000 huguenots passés en 1685 dans les vallées vaudoises et contraints d'émigrer à nouveau en 1698⁹. À l'arrivée des jeunes pasteurs allemands, certains s'éloignent des temples, beaucoup se taisent au moment d'entonner les cantiques dans une langue inconnue. Le trouble est plus vif lorsqu'il faut passer de la version française de la Bible à l'allemande, comme en témoigne un vieillard auprès du pasteur et historien venu enquêter sur place :

“ Alors il ne nous resta plus que nos Bibles héréditaires ; et je puis vous affirmer, ajoutait-il, qu'avant d'admettre dans nos maisons les Bibles allemandes, il y eut dans chaque village des conférences assidues qui durèrent plus d'une année, pendant lesquelles on se réunissait le soir, pour examiner ligne après ligne si tout le contenu des éditions nouvelles était réellement conforme au texte primitif ”.

Le vieillard ajoute que la vérification fut concluante, mais que les enfants de la communauté ne comprenaient déjà presque plus le français, et qu'après la disparition de sa génération nul n'aurait à regretter “ l'absence d'une langue inconnue ”¹⁰.

La véritable extension du domaine du français se trouve dans le domaine des idées. Les pasteurs réfugiés, rompus à l'usage des langues mortes et vivantes, par métier autant que par nécessité désormais, se sont installés aux interstices du latin et du français, d'une part, et des

⁶ Y compris d'une manière assez autoritaire, avec, dans le cas britannique, l'entrée imposée dans la communion anglicane.

⁷ Cf. l'étude, dans le présent numéro, de Viviane Prest.

⁸ J'emprunte cette liste à F. Hartweg, *op. cit.*, p. 198.

⁹ Le duc Victor-Amédée de Savoie décrète cette année-là l'expulsion de tous ceux qui ne sont pas nés dans les vallées, dont les réfugiés huguenots arrivés après 1685.

¹⁰ Alexis Muston, *Ismaël au Désert au cruelle expulsion des habitants des Vallées Vaudoises en 1698, avec le tableau des colonies qu'ils allèrent fonder en Allemagne dans les pays dépeuplés par la guerre de trente ans*, Paris, Ducloux, 1850, p. 53-55.

langues européennes, anglais, allemand, hollandais, italien, de l'autre. " Plénipotentiaires " de chacun des deux univers, pour reprendre la formule qu'emploie Pierre Coste, réfugié d'Uzès, dans sa traduction de John Locke¹¹, ils contribuent à offrir le français à l'Europe, en particulier en Hollande et à Berlin, mais aussi l'Europe au français. Parmi les traducteurs connus du XVIIIe siècle, mentionnés par Alexandre Cioranescu¹², sept sont nés à l'étranger et morts en France, vingt-cinq nés et morts à l'étranger, vingt-neuf nés en France et morts à l'étranger, ces derniers, et une grande partie des seconds, étant des huguenots¹³. Des travaux récents ont mis en valeur leur rôle¹⁴. Ils fondent divers périodiques qui s'efforcent de présenter la pensée vivante dans diverses aires culturelles : *Bibliothèque anglaise* (Amsterdam, 1717-1728) puis *Bibliothèque britannique* (La Haye, 1733-1747) et *Journal britannique* (La Haye, 1750-1757) ; *Bibliothèque italique* (Genève, 1728-1734) ; *Bibliothèque germanique* (Amsterdam, 1720-1740) et ses continuations jusqu'en 1759. Ils traduisent en français Locke (Pierre Coste), Pufendorf et Grotius (Jean Barbeyrac), Spinoza (Gabriel de Saint-Glain), le pédagogue Pestalozzi (Louis Esaïe Pajon de Montcets). Abel Boyer, né à Castres, étudiant en théologie devenu traducteur et précepteur, propose aux lecteurs anglais un *Compleat French master for ladies and gentlemen* (1694) et *The Royal Dictionary (French-English, English-French)* (1699), appelé à de nombreuses rééditions. On mesure, face à ces titres de périodiques et d'ouvrages et à l'ampleur encyclopédique des curiosités qu'ils prétendent embrasser, l'importance de ce qui s'est passé dans l'Europe des années 1685-1750, de ce qui a passé d'une langue à l'autre. Que l'on songe à l'essor de la réflexion politique française au XVIIIe siècle, de Montesquieu à Rousseau, si Locke n'avait été aussi rapidement traduit par un exilé huguenot.

On peut s'interroger, toutefois, sur l'identité des véritables bénéficiaires en matière de diasporas et d'influences linguistiques et culturelles. Sont-ce vraiment la langue et le pays de départ, l'Espagne " privée " de ses juifs mais dont la langue parcourt les rives

¹¹ P. Coste, *Avertissement de la traduction de l'Essai philosophique concernant l'entendement humain*, Amsterdam, 1700, cité par Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne, 1680-1715*, Le Livre de Poche, " Références ", 1994 [1961], p. 73-74.

¹² A. Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, CNRS, 1969, 3 vol.

¹³ J'emprunte cette statistique à Fritz Nies, " La mer à boire ? Conclusion et perspectives ", *Revue d'Histoire littéraire de la France*, mai-juin 1997, " Les traductions dans le patrimoine français ", p. 448-460 [note 37, p. 458]. Parmi les étrangers issus du Refuge, Samuel-Henri Catel, de la troisième génération, qui traduit en allemand le *Dictionnaire de l'Académie française* (Berlin, 4 vol., 1800-1801) ou Paul-Henri Mallet, de Genève (où sa famille s'est installée dès le XVIe siècle), qui traduit en français l'*Edda*, un poème mythologique scandinave.

¹⁴ *La Vie intellectuelle aux Refuges protestants*, actes de la Table ronde de Münster du 25 juillet 1995 réunis par Jens Häselser et Antony McKenna, Champion, 1999, et *La Vie intellectuelle aux Refuges protestants II Huguenots traducteurs*, actes de la Table ronde de Dublin, juillet 1999 édités par Jens Häselser et Antony McKenna, Champion, 2002.

méditerranéennes, la France amputée d'une partie de ses huguenots (200 000 environ) mais dont la langue irrigue les cours et les villes de l'Europe du nord ? On peut écrire chacune des propositions qui précède à l'envers : l'Espagne dont la langue parcourt..., mais qui est privée de ses juifs... Nombre d'historiens juifs et protestants, au XIXe siècle, ont affirmé leur croyance dans une sorte de justice immanente qui serait venue frapper les nations coupables d'avoir sacrifié leurs minorités sur l'autel du rêve unitaire catholique : l'Espagne enfoncée dans l'archaïsme, la France défaite en 1870 (ou abandonnée pour son malheur à un autre rêve unitaire sanglant, celui de la Terreur anticatholique), vérifieraient cette règle d'airain, tandis que les nations accueillantes aux diasporas auraient trouvé dans leur geste la source d'un épanouissement sans précédent. Un texte malicieux de Paul Hazard donne à réfléchir sur ce point ; l'historien montre l'éclat sans précédent de la vie intellectuelle dans l'Angleterre des années 1700, et sa conquête de l'Europe dès lors qu'a été levé le seul obstacle qui faisait barrage à un tel rayonnement, la méconnaissance générale de la langue anglaise :

“ Mais pour atteindre les pays du midi, quelle route suivre ? Ils risquaient d'attendre longtemps, les livres parus à Londres ; car la langue anglaise était ignorée sur le continent [...]. Le rythme de la diffusion n'aurait pu être accéléré que par quelque prodigieuse aventure. Par exemple : l'anglais se serait servi du français lui-même, partout connu ; le français se serait chargé de répandre les trésors cachés dans l'Ile. [...] Juste à point, une équipe de traducteurs se serait formée ; des Français en grand nombre seraient venus s'établir à Londres ; industriels, cultivés, ils auraient pris contact avec la littérature anglaise, se seraient intéressés à elle, auraient choisi et publié ses meilleurs ouvrages, à la fois pour gagner leur vie et pour témoigner leur reconnaissance au pays qui les accueillait. Certes, il eût été impossible de trouver un moyen de diffusion plus rapide : mais en rêve...

Ce fut pourtant ce qui advint, lorsque la persécution religieuse chassa de France pasteurs, professeurs, écrivains, les obligea de se réfugier à Londres, et fit d'eux les interprètes de la pensée anglaise. Dans la réalité, tout ne se passa pas de cette façon schématique [...]. En outre, les exilés ne travaillèrent pas moins à étendre en Angleterre la connaissance de la littérature française, qu'à exporter la littérature anglaise en Europe. Reste qu'un des effets les moins attendus de la Révocation de l'Édit de Nantes fut de pourvoir l'Angleterre de toute une tribu d'intermédiaires, qui hâtèrent singulièrement la diffusion de ses œuvres et l'extension de son pouvoir : à la veille de son renouveau, elle eut à sa disposition les hérauts qui allaient annoncer sa gloire au monde civilisé¹⁵ ”

¹⁵ P. Hazard, *La crise de la conscience européenne...*, op. cit., p. 70-71.

L'exil congréganiste

Les choses se présentent autrement avec la diaspora congréganiste du début du XXe siècle. Ses effectifs sont beaucoup plus réduits ; à la vérité, on ne les connaît guère, sauf de manière approximative : *La Croix* a avancé, le 5 août 1914, le chiffre de 60 000 exilés¹⁶. Des études recensent 2000 arrivées dans le lointain mais catholique et francophone Québec, 3000 environ en Espagne, ou encore l'installation de 526 communautés¹⁷ dans la seule Belgique, première destination d'accueil. Au niveau des congrégations, et toutes destinations confondues, on trouve des chiffres relativement importants : 700 frères maristes, 2100 jésuites, 4000 frères des écoles chrétiennes, ont choisi l'exil. Une modeste congrégation régionale, les sœurs du Très Saint Sacrement de Valence, peut envoyer 151 religieuses au Brésil ; 221 frères des écoles chrétiennes passent au Canada entre 1904 et 1908, près de 200 au Mexique (1906-1910), 50 au Brésil, plus de 300 vers les districts de Jérusalem, Constantinople et Égypte. Cette vague migratoire s'amorce dès l'été 1901, lorsque les jésuites et d'autres congrégations renoncent à demander l'autorisation requise par la nouvelle loi sur les associations (elle est effectivement refusée, l'année suivante, à la totalité des congrégations qui ont déposé des demandes en règle) ; elle enfle au lendemain de la loi de juillet 1904 qui interdit l'enseignement aux congréganistes. Elle est donc composée, pour l'essentiel, de frères et religieuses enseignants du primaire, voire du primaire supérieur et du secondaire. Ce sont des milliers et des milliers d'instituteurs et de professeurs qui ont quitté la France pour sauver leur vocation religieuse et ce qu'elle impliquait de vie communautaire sous l'habit et la règle.

Les nombreux carmels exilés n'ont fait que transporter à l'étranger leur clôture, et on peut penser que leur rayonnement linguistique a été réduit au strict minimum : les rapports de la sœur tourière avec les fournisseurs et visiteurs, ceux des religieuses avec leur confesseur. Des congrégations ont tenté de transplanter leurs pensionnats et collèges avec leur bien le plus précieux, les élèves : ainsi ont fait les frères des écoles chrétiennes, dont onze pensionnats accueillent jusqu'à 3500 élèves pour la seule année 1913, en Belgique (6 établissements), aux Pays-Bas, en Italie et en Espagne (Catalogne, Val d'Aran et Pays basque) ; ou les jésuites, dans neuf collèges situés en Belgique (pour quatre d'entre eux), en Angleterre, sur l'île de Jersey, en Espagne, à Monaco et en Italie, et qui ont accueilli au total, avant 1914 ou 1919,

¹⁶ Chiffre vraisemblablement gonflé, dans un contexte polémique : la guerre étant déclarée, il s'agissait de montrer que la politique anticléricale de la République risquait de priver la France de soldats précieux.

5000 élèves. Ces derniers préparaient le baccalauréat français et les grandes écoles (Polytechnique, Saint-Cyr, Navale), sans se mêler en rien à la vie scolaire du pays¹⁸. Ces collèges étaient fermés à la clientèle locale, par décision des gouvernements qui acceptaient d'accueillir les jésuites en exil mais ne voulaient ni concurrencer des ordres déjà implantés ni réveiller dans leur pays une “question jésuite” toujours sensible, au moins en Espagne, Belgique et Italie. On a eu donc là des implantations et des isolats linguistiquement stériles, en quelque sorte.

Il en est allé autrement des écoles existantes, concernées par l'arrivée de milliers de congréganistes auxquels leurs supérieurs devaient assurer les moyens de vivre et l'épanouissement même d'une vocation à la fois religieuse et enseignante pour laquelle ces hommes et ces femmes, souvent très jeunes, avaient tout quitté. Les congrégations déjà implantées à l'étranger ont renforcé leurs établissements avec le personnel arrivant de France, et mis à profit réputation et réseaux pour se faire confier par le clergé et les hommes et dames d'œuvres la direction de nouvelles écoles. Certaines, fortes de leur tradition migratoire ou missionnaire, ont choisi de diversifier leurs implantations et d'explorer de nouvelles destinations, en Europe, au Levant, dans les deux Amériques. Une dernière catégorie, enfin, les plus jeunes ou les plus modestes, jamais sorties de France, voire de leur diocèse de fondation, ont tenté l'aventure un peu à l'aveuglette, ou après avoir noué des contacts avec des évêques étrangers. Vivre en exil, pour un couvent enseignant ou une poignée de frères ou religieuses, consiste à ouvrir une école et à s'attacher une clientèle, quitte à commencer par l'accueil gratuit des pauvres et en faisant porter ses espérances sur la bourgeoisie susceptible de verser des sommes convenables et d'accroître le prestige de l'établissement, avant de valoir à la congrégation ses premières vocations locales. Si l'enseignement à l'école gratuite, au moins au départ, fait la plus large place à la langue nationale, comme l'espagnol dont 360 Frères des écoles chrétiennes destinés à l'Amérique latine ont appris les rudiments dans un noviciat spécial, à Clermont-Ferrand (fermé en 1909), les écoles payantes proposent à leurs élèves et aux familles bourgeoises la suprême distinction du français. Ainsi s'explique que les élites d'Amérique latine, du Liban, de la Syrie, de l'Égypte pour partie, voire de la vieille Europe, déjà familières des collèges des *hermanos lasallistas* (Frères des écoles chrétiennes) ou *padres franceses* (Picpuciens, Pères du Sacré-Cœur de Bétharram, etc.), pour les

¹⁷ Y compris des maisons généralices, avec de gros effectifs ; ou 850 Ursulines, pour citer une seule famille religieuse. Le chiffre date de septembre 1907.

¹⁸ À Bollengo, non loin de Turin, ils apprennent l'allemand ou l'anglais, avant 1914, mais très rarement l'italien.

premières¹⁹, aient achevé de devenir francophones. En 1913, le Levant réunit pas moins de 830 Frères des écoles chrétiennes (330 dans le district de Constantinople, 151 dans celui de Jérusalem, 349 dans celui d’Alexandrie), accueillant au total plus de 14 000 élèves ; l’Amérique latine 978 frères et 23 664 élèves, le Canada 748 frères et 22 252 élèves, la Belgique 1281 et 30 067 : ce sont autant d’agents de la diaspora congréganiste et de l’expansion du français. À leurs côtés, parfois en concurrence avec eux, on trouve des dizaines d’autres congrégations d’hommes et de femmes. Jules Cambon, ambassadeur de France aux États-Unis, fait connaître au ministère, en 1901, que si les religieuses américaines scolarisent 516 100 élèves, les Françaises installées sur place en accueillent pas moins de 235 202²⁰.

Outre la différence des conditions sociales et culturelles — une élite d’intellectuels à la fin du XVIIIe siècle, une masse d’enseignants des primaire et secondaire au début du XXe —, un trait politique majeur distingue les deux diasporas : les congréganistes exilés agissent, paradoxalement, sous la protection des ambassadeurs et consuls de France, et bénéficient d’une manne financière qui leur est très officiellement distribuée, chaque année, après le vote du budget du Ministère des Affaires étrangères. Diplomates et ministres insistent à l’envi sur l’extraordinaire instrument de rayonnement que les religieux missionnaires et exilés mettent presque gratuitement à la disposition de la France et qu’ils défendent contre les appétits italiens, allemands, américains et britanniques. Alors qu’une minorité ultra-laïque réclame la cessation des subventions aux écoles congréganistes, les ministres, à commencer par Théophile Delcassé dans le gouvernement d’Émile Combes, montent au créneau pour sauver ces subventions au nom de l’intérêt supérieur — linguistique — de la nation. Ce sont environ 750 000 francs qui vont chaque année aux écoles congréganistes. En 1909, la direction politique du ministère des Affaires étrangères se dote d’un *service des écoles et des œuvres*, ébauche de la future *direction générale des affaires culturelles*, qui achève d’officialiser le soutien financier et politique, par le plus laïque des régimes, à l’enseignement congréganiste qu’il a chassé de son sol et aux exilés qui ont refusé de se soumettre à ses lois²¹ !

¹⁹ Sur cette influence et son épuisement dans la première moitié du XXe siècle, Gilles Matthieu, *Une ambition sud-américaine. Politique culturelle de la France (1914-1940)*, L’Harmattan, 1991, et Denis Rolland, *La crise du modèle français. Marianne et l’Amérique latine. Culture, politique et identité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

²⁰ Note du 12 juin 1901, résumée dans une Note pour le directeur des Affaires politiques, 17 novembre 1904, Archives du Ministère des Affaires étrangères, Saint Siège NS 23, f° 249.

²¹ Sur ces questions, je prends la liberté de renvoyer à deux études, “ Les deux vocations: catholique ou laïque ? La France, le Levant et l’Islam, 1860-1920 ”, *Religion et identité*, sous la direction de Gabriel Audisio, Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, 1998, p.199-209, et “ Delcassé, les congrégations religieuses

Il est vrai que les religieux, pour leur part, font passer au second plan le prosélytisme missionnaire (pratiquement voué à l'échec, du reste, dans le monde musulman), mettent une sourdine à leur hostilité à la République qui leur a valu l'exil, et se présentent devant les autorités françaises, sur place ou dans le débat parisien, comme les premiers missionnaires de la langue et de la nation. Ce n'est pas seulement de leur part un prétexte ou un glissement sémantique, mais un sentiment largement intériorisé, voire avivé par l'exil. Ils sont relayés en France par un certain nombre de grandes voix catholiques, un Anatole Leroy-Beaulieu ou un Maurice Barrès, ce dernier poursuivant le combat jusqu'à son dernier souffle, en 1923²². Entre cent autres, citons ce passage du catholique libéral et dreyfusard A. Leroy-Beaulieu, en 1903 ; après avoir salué “ des conquérants ambitieux de conquérir de nouvelles provinces à la France ou à la langue française, en même temps qu'à l'Évangile ”, il les montre à l'œuvre dans la “ Babel orientale des rivages asiatiques de la Méditerranée ” :

“ Nos religieux y sont partout des missionnaires de notre langue ; si, des bouches du Nil aux Dardanelles et au Bosphore, le français l'emporte sur tous ses concurrents, anciens ou nouveaux, sur l'anglais, sur l'allemand, sur l'italien, sur le russe, l'honneur en revient, avant tout, à ces Pères, à ces Frères, à ces Sœurs, odieusement vilipendés par une presse haineuse²³ ”.

La République laïque a entendu ce type d'arguments, persuadée que l'ancienne “ clientèle catholique ” de la France au Levant, pour reprendre une formule de Gambetta, allait devenir une “ clientèle francophone ”. On peut dire qu'il y a à l'étranger une sorte d'union sacrée autour de la puissance linguistique de la France, une collusion objective et même officialisée entre un État laïque et ses opposants cléricaux. L'aile la plus résolue du camp anticlérical a toutefois fondé, en 1902, la Mission laïque et l'École normale Jules Ferry, destinées à former et envoyer dans les colonies et en territoires d'influence française des instituteurs imbus des valeurs de la France laïque moderne. Les premiers établissements sont implantés dans l'Orient méditerranéen, si fortement marqué par l'action des congréganistes : dès lors, à Salonique comme à Beyrouth, expatriés de la Mission laïque et exilés des congrégations enseignantes se font face, chacun parvenant à conquérir et fidéliser une clientèle avide de culture française. Ils trouvent encore, à leurs côtés, un troisième réseau scolaire qui répand la langue et l'influence françaises, quoique sans avoir obtenu ni recherché

et le rayonnement international de la France ”, *Delcassé et l'Europe à la veille de la Grande guerre*, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 2001, p. 37-53.

²² En soutenant un projet de loi visant à favoriser le recrutement en France des congrégations missionnaires, non pas au nom de l'expansion du christianisme, mais de la France, de son influence et de sa langue.

²³ A. Leroy-Beaulieu, “ Les congrégations religieuses. Le protectorat catholique et l'influence française au dehors ”, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1903, p. 81.

le soutien financier de la République, au moins avant les années 1920 : celui des juifs de l'Alliance israélite universelle.

Le français apporté à la diaspora : l'Alliance israélite universelle

Avec la diaspora séfarade et l'Alliance israélite universelle (AIU), on se trouve face à un mouvement inverse, en quelque sorte, des exils huguenot ou congréganiste : la langue n'y est pas emportée au dehors par des bannis, mais elle est proposée depuis Paris à des juifs étrangers, qui lui font grand accueil. La préoccupation qui a présidé à la création de l'Alliance israélite universelle, à Paris en 1860, n'est pas culturelle, mais communautaire : il s'agissait de défendre les droits fondamentaux des juifs à travers le monde et de combattre les préjugés antisémites, notamment cette accusation de meurtre rituel que l'affaire de Damas, en 1840, intéressant du reste la présence catholique française au Levant, avait remise au goût du jour. Sur le modèle de l'émancipation, classique dans le judaïsme occidental, les jeunes dirigeants de l'AIU entendent non seulement protéger leurs coreligionnaires du bassin méditerranéen et de l'Europe orientale, mais les inviter à entrer à leur tour dans le processus de "régénération", pour reprendre le mot appliqué à leurs propres grands-parents par les Lumières européennes à la fin du XVIII^e siècle. En d'autres termes, l'Alliance développe la version juive de l'occidentalisation proposée ou imposée par la conquérante Europe des années 1860-1914 : elle inculque les valeurs universalistes que savent si bien véhiculer la France, patrie des Droits de l'Homme, et sa langue, dont la "clarté" n'était plus à vanter. Après les congrégations catholiques et les premières colonisations, l'Alliance va se doter d'un réseau scolaire de plus en plus important et étendu, considéré comme le lieu et l'outil adéquats pour répandre les valeurs émancipatrices de la France, dans la langue de l'*Encyclopédie* et des révolutionnaires de 1789 et 1848.

La première école ouvre à Tétouan, au Maroc, en 1862 ; les suivantes à Damas et Bagdad, en 1864, à Volo (Grèce actuelle) en 1865, à Andrinople (Edirne, Turquie) en 1867. En 1901, on compte 109 établissements et 29 000 élèves ; en 1913, 183 et 43 700 respectivement ; en 1939, 127 et 47 746²⁴. Le recrutement et la formation des enseignants ne manquent pas d'originalité : quelques années après la mise en place de l'Alliance, les

²⁴ La fin de l'Empire ottoman a entraîné des fermetures d'écoles de l'AIU.

dirigeants ont décidé de les recruter par concours parmi les meilleurs élèves des écoles du réseau, et de leur offrir trois, puis quatre années de formation, couronnées par les diplômes français du brevet élémentaire et du brevet supérieur. La scolarité se déroule à l'École normale israélite orientale (ENIO), ouverte en 1867, installée en 1889 à Auteuil, avec un équivalent féminin installé à Paris puis à Versailles (1922). De 1898 à 1935, l'ENIO est dirigée par deux de ses anciens élèves, originaires tous deux d'Andrinople, Israël Danon puis A.H. Navon. La statistique (incomplète) publiée par ce dernier en 1935²⁵ montre que 247 hommes et 156 femmes, au minimum, ont été formés dans les deux écoles entre 1869 et 1925 ; près de 60 % d'entre eux semblent avoir été originaires, remarque Aron Rodrigue²⁶, de l'Empire ottoman, notamment de son aire de culture judéo-espagnole. Quant à la minorité d'originaires du Maroc (40 personnes au total), la plupart venaient des communautés de Tanger et Tétouan, également de langue judéo-espagnole. Tout se passe comme si cette langue romanisée avait rendu, du fait de leur parenté, plus facile l'apprentissage du français, un peu comme l'occitan ou le catalan dans la France de la même époque. Au sortir de l'ENIO, les jeunes maîtres entament leur carrière dans l'une des écoles dirigées par l'Alliance, et pas nécessairement dans leur communauté d'origine. Prenons l'exemple de David Cazès (1850-1913), membre de la première promotion : cet originaire de Tétouan crée les écoles de Volo, en Thessalie, puis de Smyrne, avant de diriger durablement l'importante école de Tunis ; son frère cadet Abraham lui succède à la tête de l'école de Volo tandis que leur sœur Léa dirige les écoles de filles de Constantinople-Ortakeuy puis des Dardanelles²⁷.

La langue des écoles de l'Alliance est le français, à la fois matière privilégiée et instrument d'enseignement des autres matières. Des raisons à la fois générales et spécifiques expliquent ce choix, alors que l'usage de l'espagnol, ou de l'italien dans sa zone d'influence en Méditerranée orientale ou en Tunisie, eussent été plus logiques. La fondation et la localisation à Paris de l'Alliance et de ses écoles normales constituent une première raison, alors même que la part des Français dans l'Alliance est tombée de 80 % des 850 membres en 1861 à moins de 40 % des 30 000 membres enregistrés en 1885, et que l'Allemagne comptait dès 1880 deux fois plus de comités locaux que la France. Cet élément ne doit pas masquer la raison principale : le prestige persistant, du Maroc à Salonique et Bagdad, du français comme langue de l'émancipation des juifs, des nations, des hommes, langue des grands écrivains de

²⁵ A. H. Navon, *Les 70 ans de l'École normale israélite orientale*, Durlacher, 1935, p. 111, reproduit par Aron Rodrigue, *De l'instruction à l'émancipation. Les enseignants de l'Alliance israélite universelle et les Juifs d'Orient 1860-1939*, Calmann-Lévy, 1989, p. 58.

²⁶ *Op. cit.*, p. 59.

²⁷ Élisabeth Antebi, *Les Missionnaires juifs de la France 1860-1939*, Calmann-Lévy, 1999, p. 87.

la liberté. À côté de l'hébreu, langue religieuse, et du grec ou du turc, langues de la société ou de l'État englobants ; à côté de telle ou telle langue juive à trait d'union, judéo-arabe, judéo-espagnol, judéo-persan, dans laquelle se dit le familial et le quotidien, le français offre d'autres fonctions, un autre prestige. Il est la langue de Paris, des Droits de l'Homme, de la modernité, du célèbre " Heureux comme Dieu en France ", la langue de l'avenir et du centre, de tous les centres, alors que ces communautés juives sont aux marges des sociétés et des cultures dominantes. " Le turc est un habit d'emprunt, le français un habit de gala, le judéo-espagnol la vieille robe de chambre commode où l'on se sent le plus à son aise ", regrette quelque peu un instituteur de l'Alliance dans son rapport sur l'école de Constantinople, en 1908²⁸. Son collègue de Galata exprime un constat plus optimiste et volontariste, en 1913 :

" C'est par la culture française éminemment propice à la diffusion des idées libérales que nous relèverons nos jeunes enfants, déprimés par plusieurs siècles d'oppression et d'abrutissement moral. C'est à un double point de vue la langue par excellence de l'instruction et de l'éducation²⁹ ".

D'autres enseignants ont des mots très durs à l'encontre du " judéo-hispano-arabe ", " bizarre mixture ", " langue corrompue " parlée à Tanger. À Casablanca, le " jargon " est défini comme un

" ramassis d'expressions arabes, hébraïques, chaldéennes, espagnoles, berbères même, constituées sans logique, réunies en un très petit nombre de moules d'une étroitesse extrême où il est impossible de couler la moindre idée ; aucune marge n'est laissée à l'effort libre de la pensée ; rien qu'un bagage très pauvre de clichés que l'on applique tant bien que mal aux diverses circonstances de la vie³⁰ ".

Ce type de jugement, à la vérité, rend un son familier : on le trouve à l'identique dans la France métropolitaine, chez les responsables de l'instruction publique chargés de lutter contre les dialectes régionaux, notamment le breton et le basque. *Patois* des uns, *jargons* des autres : c'est bien la même attitude à la fois impériale et émancipatrice du français véhiculé par des " hussards noirs " exactement contemporains, qu'ils sortent de l'ENIO ou des Écoles normales publiques. Et c'est la même méthode, en l'occurrence celle d'un inspecteur général alors très connu, Irénée Carré, qui préconisait d'imposer l'apprentissage du français, dès l'entrée à l'école primaire, en éliminant tout usage intermédiaire du " patois " et en montrant ou mimant chacun des objets et des actions. Carré a enseigné à l'ENIO, tout comme

²⁸ M. Fresco, cité par A. Rodrigue, *op. cit.*, p. 115.

²⁹ A. Benveniste, cité *ibid.*, p. 117.

³⁰ Y. Cohen, cité *ibid.*, p. 114.

Ferdinand Buisson, le tout puissant directeur de l'enseignement primaire de 1879 à 1896³¹, et sa méthode a été reprise à destination des enseignants de l'Alliance par l'un d'eux, Marcel Fresco, directeur de l'école de Damas et auteur de divers manuels rédigés sur le modèle de ceux de Carré³².

Quant aux résultats engrangés par l'Alliance, on peut les mesurer en termes de francophonie et de francophilie, tout en distinguant clairement entre Afrique du Nord et Levant quant à leurs implications politiques. Dans le Maghreb colonial, l'Alliance a souhaité et objectivement facilité l'accès d'une partie au moins de la population juive à la citoyenneté française, alors que la puissante colonie juive de Tunisie, par exemple, était en partie d'origine et de langue italiennes (Livourne). Dès 1888, sept ans après l'installation du Protectorat, David Cazès se réfère au sentiment des israélites italiens selon lesquels l'action de l'Alliance fait plus pour la propagation de l'idée française et la diminution de l'influence italienne que les institutions officielles du protectorat³³. La francisation linguistique et identitaire développée par l'Alliance a créé des conditions favorables à l'accès des juifs de Tunisie à la nationalité française, sous le Protectorat³⁴, puis à leur immigration en France au lendemain de l'indépendance et au cours des crises des années 1960. Dans le Levant, les écoles de l'Alliance ont mené de front l'apprentissage du français et l'insertion des juifs dans les sociétés grecque ou ottomane, comme le faisaient pour d'autres clientèles les congréganistes ou les enseignants de la Mission laïque. Elles n'en ont pas moins apporté la langue, la littérature, le "génie" français dans cette diaspora d'origine espagnole vivant parfois en dehors de toute zone d'influence française directe, comme en Grèce ou en Bulgarie. Prenons l'exemple de Salonique, où 55 enseignants de l'AIU accueillent plus de 2100 élèves en 1908³⁵ ; leur action a contribué, comme partout, à l'affaiblissement de l'italien. En revanche, l'Alliance s'est heurtée à partir de 1895, en Bulgarie puis à Salonique, à l'action des sionistes qui mettent en place un réseau scolaire de langue allemande. Deux ensembles se constituent donc : d'un côté, les séfarades d'origine espagnole, l'israélitisme de type AIU, la

³¹ Peut-être Buisson a-t-il été invité à le faire par un autre enseignant de l'ENIO, Isaïe Levailant, qu'il a connu au milieu des années 1860 au sein d'une éphémère Alliance religieuse universelle. Un élève arrivé à l'ENIO en 1875 écrit que "pendant quelque temps, M. Ferdinand Buisson nous captiva par ses causeries pédagogiques", *ibid.*, p. 42 et 53.

³² Dont le *Syllabaire et premier livre de lecture pour tous les pays où l'on parle une autre langue que le français*, 53^e éd. en 1947.

³³ Cité par E. Antebi, *Les Missionnaires juifs...*, *op. cit.*, p. 91.

³⁴ Le décret présidentiel du 3 octobre 1910 prévoit, dans des conditions sévèrement restrictives, l'accès à la nationalité française de sujets tunisiens qui doivent d'abord avoir justifié qu'ils savent parler et écrire la langue française. Paul Sebag, *Histoire des juifs de Tunisie, des origines à nos jours*, L'Harmattan, 1991, p. 161.

³⁵ Paul Dumont, "Le français d'abord", *Salonique 1850-1918. La "ville des juifs" et le réveil des Balkans*, Autrement, 1992, p. 208-225.

langue française ; de l'autre, les ashkénazes d'Europe germanique, le sionisme, la langue allemande. On comprend mieux, à travers ces premiers conflits autour d'un destin et d'une langue pour les juifs — avant la victoire de l'hébreu en Eretz Israël —, le lien qu'ont entretenu le français et la diaspora juive : répandu dans le monde séfarade méditerranéen, balkanique et ottoman, servi par plusieurs dizaines d'enseignants issus de ce monde, le français est devenu rapidement la dernière langue de la diaspora, avant l'intégration aux jeunes États-nations, avant le génocide, aussi, avant l'immigration en France et en Israël.

Albert Cohen, né en 1895 à Corfou, immigré avec ses parents à Marseille en 1900, n'a pas été élève de l'Alliance, mais d'une école catholique puis du lycée de Marseille. Son témoignage n'en dit pas moins long sur le lien entre les juifs de la diaspora méditerranéenne et la patrie que leur promettait le français. L'enfant établit “ pieusement ” sur le rayon d'une armoire fermant à clef une “ sainte exposition enfantine ”, “ une crèche patriotique, une sorte de reliquaire des gloires de la France ”, dont les reliques sont des portraits de La Fontaine, Corneille, Racine, Molière, Napoléon, Victor Hugo, Lamartine, Pasteur. Le texte s'achève par une prière que l'enfant et le vieil homme, confondus, élèvent à la France,

“ ô généreuse et enseignante, France, une de mes patries, et je suis ton vassal et aimant bâtard et fils étranger, car tu m'as fait ce que je suis, car tu m'as nourri du précieux lait de ta mamelle, car tu m'as formé à ton génie, ô souveraine ourdisseuse des mots, ô discernante, car tu m'as donné ta langue, haut fleuron de l'humaine couronne, ta langue qui est mienne et pays de mon âme, ta langue qui m'est aussi une patrie³⁶ ”

On n'insistera pas sur ce que cet amoureux a offert à la belle jeune femme : personnages truculents des Valeureux, Mangeclous, Saltiel, Mattathias ; noces méditerranéennes, pour parler comme Camus, sur cette île de Céphalonie où le soleil “ étagea [...] des cubes jaunes dont les vitres éclatèrent en cris roses et verts³⁷ ” ; et cette chair même d'une langue qui fait entrer dans le vivant patrimoine littéraire de la France le Cantique des cantiques ou les prophètes de l'Ancien Testament.

“ je Te proclame Éternel Dieu de mes pères Dieu de la terre et Dieu des mers le souffle de Tes narines renversait les monts Ta droite libérait le tonnerre et les grands vents portaient Tes ordres Dieu d'Abraham Dieu d'Isaac Dieu de Jacob Tu donnais l'heureuse vieillesse à Tes patriarches et Tu vivais sous les tentes dépliées au soir dans les vallées Dieu qu'adoraient mes pères au matin parmi l'appel des bœufs des boucs et des chameaux Dieu des tempêtes et Dieu des tourbillons Dieu

³⁶ A. Cohen, *Ô vous, frères humains*, Id., *Œuvres*, Gallimard, “ Bibliothèque de la Pléiade ”, 1993, p. 1065 (voir aussi p. 1082-1083).

³⁷ A. Cohen, *Solal*, *Œuvres*, Gallimard, “ Bibliothèque de la Pléiade ”, 1993, p. 132.

rancunier Dieu grondeur Tu lançais sur les villes injustes le soufre avec le feu Tu broyais les impurs Tu terrassais les méchants Éternel notre Dieu³⁸ ”

La diaspora, une chance pour la langue ?

Le rayonnement international du français, au cours des siècles, s’explique par bien des raisons sur lesquelles il ne saurait être question d’insister : puissance démographique, politique et militaire de la France de Louis XIV puis de la Révolution et de Napoléon ; gloire des écrivains du Grand Siècle puis des Lumières ; nécessité permanente, entre États et voyageurs, de recourir à une langue commune utilitaire, qui fut le latin, est aujourd’hui l’anglais, mais a longtemps été le français ; éléments de snobisme, aussi. Ces traits renvoient à un long XVIIIe siècle, cher à Marc Fumaroli³⁹. À la fin du XIXe siècle, le rayonnement du français s’est déplacé, dans ses zones de force comme dans ses vecteurs. L’Europe germanique lui échappe presque complètement désormais, mais l’Europe balkanique et le monde méditerranéen, du Maghreb au Levant, voire l’Amérique latine, ont pris le relais. Terre d’asile des militants des causes nationalistes, la France a accueilli et formé des Grecs, Italiens, Polonais, Roumains, Tchèques ; on a pu dire de la jeune Roumanie qu’elle représentait probablement “ la plus belle réussite d’influence par la culture jamais enregistrée dans l’histoire moderne⁴⁰ ”. La colonisation, bien sûr, entraîne la mise en place de réseaux scolaires, éditoriaux, culturels, en langue française, de l’Algérie aux protectorats et territoires de mandat. En 1883, l’Alliance française a entrepris de bâtir son propre réseau, tandis que l’État fonde des centres culturels et des Écoles françaises à l’étranger, en attendant la Mission laïque.

D’autres langues ont bénéficié au même moment de vecteurs comparables : destin colonial de l’anglais et de l’allemand, à défaut de l’espagnol ou de l’italien, réseau culturel plus ou moins développé (*Goethe Institut* et *Dante Alighieri*), visages missionnaires de l’anglais et de l’italien, y compris au Levant même. Trouve-t-on à leur propos d’autres cas

³⁸ A. Cohen, *Belle du Seigneur*, Gallimard, “ Bibliothèque de la Pléiade ”, chap. XCIV, p. 887.

³⁹ M. Fumaroli, *Quand l’Europe parlait français*, Éditions de Fallois, 2001.

⁴⁰ Neagu Djuvara, historien, élève de Raymond Aron, cité par Adrian Niculescu, *Aux racines de la démocratie en Roumanie : Pruncul Român (L’Enfant Roumain), premier journal libre roumain, chronique de la révolution*

d'exils ou de diasporas conjuguant malheur des hommes et profit de la langue par eux emportée ? Les diasporas juives invitent à y réfléchir : l'espagnol des séfarades, l'italien des "Livournais" installés à Tunis au XIXe siècle⁴¹, l'allemand des ashkénazes, autant de langues de haute culture transportées au long des migrations et dispersions juives. Germanophones ou yiddishophones, les juifs ont contribué à la "marche vers l'est" de l'allemand, donnant à la Prusse maîtresse de la Pologne, et surtout aux Habsbourg de l'Empire austro-hongrois, des minorités parlant la langue de commandement de l'État central et susceptibles de lui fournir un corps précieux d'intermédiaires, de traducteurs, d'administrateurs, véritables passeurs entre les noyaux d'Allemands fonctionnaires ou colons (les "Saxons"), et les nouvelles élites nationalitaires slaves. La figure d'un Kafka, juif de Bohême et écrivain de langue allemande, est emblématique de ces juifs qui ont trouvé dans cette langue une patrie, de surcroît dominante. Claude Hagège a insisté sur cette collusion objective entre la langue de la première puissance d'Europe continentale et la principale diaspora européenne. La *shoah*, ajoute-t-il, a signé le coup d'arrêt de cette expansion linguistique :

“ L'allemand était porté par une partie des lettrés juifs, à la fin des années vingt, aux destinées d'une langue européenne supranationale. [...] L'avancée du yidich jusqu'en Russie, par exemple, s'inscrit [...] dans ce mouvement général qui porta les parlers germaniques toujours plus loin vers l'est de l'Europe. De là le caractère paradoxal de l'extermination. Qu'il s'agisse de ceux qui pratiquaient l'allemand le plus littéraire ou des nombreuses communautés yiddishophones, l'élimination des Juifs d'Europe est, pour l'allemand, l'enrayement brutal d'un des épisodes les plus dynamiques de sa marche vers l'est⁴² ”.

Le sionisme lui-même, largement porté par des juifs germanophones, aurait pu représenter une exceptionnelle occasion de transplantation non coloniale, hors Europe, d'une langue européenne. Mais il n'en a rien été, le projet politique ayant été accompagné et même précédé par le projet linguistique consistant à doter la nation juive renaissante d'une langue propre, l'hébreu scripturaire transformé en langue parlée dans une sphère laïque. Cet hébreu a mené et gagné des batailles successives contre le yiddish, considéré comme le jargon méprisable du ghetto et de la domination, et contre l'allemand. Ce dernier conflit intervient à la fin de 1913, lorsque la *Hilfsverein der deutschen Juden*, une institution juive allemande chargée de la formation des professeurs en Eretz Israël, décide que sciences et techniques

valaque de 1848, Thèse, Univ. Montpellier-III, 2002, p. 94. Voir Pompiliu Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie*, Paris, Leroux, 1898.

⁴¹ Les premiers "Livournais", ou *Grâna*, arrivés au XVIIe siècle, étaient d'origine et de langue espagnoles.

seront enseignées en allemand dans le futur Institut scientifique d'enseignement supérieur (le *Technicum*) de Haïfa⁴³. Pétition, grève, manifestation, ont raison du projet. Ce dernier révélait, comme l'action de l'Alliance israélite universelle, qu'à la veille de la Première Guerre mondiale les judaïsmes allemand ou français, bien intégrés, véhiculaient les patriotismes linguistiques de leurs pays respectifs. À l'inverse, l'hébreu transformé par Eliezer Perlman s'imposait comme la langue de la sortie de la diaspora.

Il y a donc bien des éléments de comparaison lorsque l'on scrute les relations entre grandes langues européennes et diaspora juive. La double spécificité, dans le cas du français, semble se trouver dans l'existence de deux diasporas que tout oppose par ailleurs, l'une, congréganiste, qui dissémine la langue sous les semelles de l'exil, l'autre, juive, qui la reçoit depuis le centre parisien et se rallie à elle en abandonnant le judéo-espagnol ou l'italien. Dans tel site privilégié, comme à Salonique ou Beyrouth, diasporas congréganiste et juive et Mission laïque travaillent dans la concurrence, la juxtaposition ou la complémentarité, selon le regard que l'on porte sur ce qui les divise (la religion des élèves, la charge idéologique des programmes et des manuels) ou ce qui les unit (la langue, et cette idée chère à Péguy d'une double vocation de la France dans le monde, catholique et laïque⁴⁴).

Les divisions ont été volontiers soulignées : Mission laïque et congrégations se frappent mutuellement d'anathème, au nom de la conquête par la France des clientèles coloniales et orientales. Seule la France laïque peut accueillir toutes les religions sans en effaroucher aucune, disent les uns ; seule l'école catholique peut être comprise par des Orientaux pour qui religion et nation sont si fortement associées, rétorquent les autres. À la tribune de la Chambre des députés ou du Sénat, on trouve sans peine des catholiques pour dénoncer le soutien de fait de la République à l'Alliance israélite universelle⁴⁵, ou l'appartenance au judaïsme de tel dirigeant ou de telle clientèle locale de la Mission laïque. Au Sénat, le sénateur catholique Jenouvrier s'exclame, en décembre 1907 : " Ainsi, c'est cela la France du XXe siècle [...] ; les établissements qui doivent avoir la préférence de notre Gouvernement ou de notre budget sont

⁴² Cl. Hagège, *Le souffle de la langue. Voies et destins des parlers d'Europe*, Odile Jacob, " Opus ", 1994 [1992], p. 80-83.

⁴³ Voir Georges Bensoussan, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme 1860-1940*, Fayard, 2002, p. 330-363, et le chapitre VIII de Denis Charbit, réunit et présente, *Sionisme. Textes fondamentaux*, Albin Michel, 1998, p. 254-274.

⁴⁴ C. Péguy, *L'Argent, suite*, 1913, in *Œuvres en prose complètes*, Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", III, 1992, p. 948.

⁴⁵ Soutien de fait, non de droit (seule l'ENIO est reconnue d'utilité publique avant 1975) ; en 1868 et 1879, à la demande de l'Alliance, le ministère des Affaires étrangères a recommandé aux consuls de protéger les écoles. Des subventions régulières n'interviennent qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. A. Rodrigue, *De l'instruction à l'émancipation...*, op. cit., p. 18-19, et *French Jews, Turkish Jews. The Alliance Israélite*

ceux qui relèvent de l'Alliance israélite universelle qui n'est pas française et qui n'est même pas neutre au point de vue confessionnel⁴⁶ ». Au cours de la même discussion, le ministre Stephen Pichon ayant vanté la réussite de la Mission laïque à Salonique, l'amiral de Cuverville lui demande la nationalité des élèves et son collègue Gaudin de Villaine s'exclame : “ Ce sont tous des juifs ! ”. Il est vrai que l'historien libre penseur Alphonse Aulard, président de la Mission laïque, venait d'écrire, au retour d'un voyage en Turquie et en Égypte :

“ Il y a en Orient, sans parler des écoles françaises purement laïques, des établissements scolaires où on enseigne la langue et la culture françaises dans un esprit vraiment moderne : ce sont les écoles de l'Alliance israélite, qui ne nous coûtent pas un sou, et dont l'action a été si efficace pour la substitution de la langue française à la langue italienne. Là — j'ai pu m'en assurer — c'est avec respect qu'on parle aux enfants de la Révolution française et du gouvernement actuel de la France, avec un respect intelligent⁴⁷ ”

Ainsi l'israélitisme, ou franco-judaïsme, était-il devenu un article d'exportation, par le canal de l'Alliance israélite universelle et de la langue française.

D'autres observateurs, somme toute proches de la ligne du Ministère des Affaires étrangères, qui soutenait à la fois les congrégations et la Mission laïque, ont préféré mettre l'accent sur la complémentarité des réseaux républicains et des diasporas juive ou congréganiste. Le champion d'un œcuménisme linguistique et patriotique est sans doute l'universitaire Henri Hauser, qui n'hésite pas à prôner le soutien à l'islam en Afrique du Nord, aux congrégations partout où elles ne froissent pas les susceptibilités des populations, à l'Alliance israélite universelle face aux 60 000 juifs de Salonique, aux écoles laïques mises en place par Gallieni à Madagascar, enfin aux missions protestantes à Tahiti et aux Nouvelles-Hébrides⁴⁸ ! Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, en 1909, Anatole Leroy-Beaulieu salue tour à tour les services rendus à la langue française par les congrégations, l'AIU et la Mission laïque, et conclut :

“ Notre langue est pareille à la Semeuse au large geste de nos monnaies nouvelles. Voici bientôt deux siècles qu'elle répand, à pleines mains, sur l'Europe et sur le monde des graines d'idées que les brises de la mer et le vent des montagnes emportent au loin⁴⁹ ”

Universelle and the Politics of Jewish Schooling in Turkey, 1860-1925, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1990.

⁴⁶ *Journal Officiel*, Sénat, 25 décembre 1907, p. 1275-1285, *passim* (*ibidem* pour les citations suivantes).

⁴⁷ A. Aulard, “ Les Frères en Orient ”, *La Dépêche*, 24 juillet 1907.

⁴⁸ Henri Hauser, “ Les missions religieuses et l'intérêt national ”, *Annales Coloniales*, 15 mai 1904.

⁴⁹ A. Leroy-Beaulieu, “ La langue française et les révolutions de l'Orient ”, *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1909, p. 871.

Étrange et profonde image, à la réflexion, que cette *Semeuse* chère aux monnaies et aux timbres 1900, ou encore au dictionnaire Larousse : on reconnaît en elle une version de la Marianne républicaine et laïque⁵⁰, mais aussi une figure possible de la *diaspora*, dispersion, certes, mais aussi dissémination et ensemencement des hommes, des mots, des idées. Rien de plus diasporique, à cet égard, qu'une langue, dès lors qu'elle est placée dans certaines conditions géopolitiques ou économiques, dès lors aussi qu'elle est emportée, diffusée, appropriée par des diasporas, fugitifs ou bannis fichés dans leur douloureuse et rugueuse fidélité, juifs sortant d'anciennes dominations et frappant à la porte de la langue comme à celle d'une patrie nouvelle et terre promise — jusqu'à la Bibliothèque de la Pléiade pour le seigneur de Corfou, Abraham Albert Cohen.

Patrick Cabanel

⁵⁰ M. Agulhon, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Flammarion, 1989, p. 30-32.